

LES PRECAUTIONS A PRENDRE POUR MANIER DU BETON FRAIS



Cette fiche se propose de fournir des règles simples afin de pouvoir manier du béton frais en toute sécurité. Le béton est un matériau de construction très couramment utilisé, il rend le travail aisé et rapide. C'est également un matériau naturel et sans danger à l'état durci. Les risques d'utilisation des bétons à l'état frais sont connus depuis longtemps et concernent principalement les yeux et la peau. Ils se présentent sous la forme de brûlures, d'allergies ou de rougeurs.

PREVENTION

Des précautions élémentaires doivent donc être prises lors du gâchage et de la mise en oeuvre des bétons :

▼ Porter des gants adaptés (étanches à l'eau et doublés de façon à absorber la transpiration) afin d'éviter tout contact direct avec le béton.

Manipuler du béton à mains nues, lisser du béton avec les doigts, prendre à mains nues un manche de truelle couvert de béton frais ou encore s'agenouiller dans un milieu humide contenant du béton frais doivent être proscrits des méthodes de travail.

▼ PRECAUTIONS :

Porter des bottes étanches

Porter une tenue de travail adaptée (manches et pantalons longs).

Porter des lunettes pour protéger les yeux contre tous risques d'éclaboussures.

Respecter une bonne hygiène.

Le lavage des mains doit être effectué après le travail à l'aide d'un savon doux. Il est important de se doucher à la fin de la journée de travail et de laver régulièrement ses vêtements de travail.

MESURES DE PREMIER SECOURS

En cas de contact direct avec la peau ou les yeux, voici les premiers gestes à effectuer :

En ce qui concerne un contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau propre pour en éliminer toute trace. Si une brûlure ou une gêne persiste, consulter sans tarder un ophtalmologiste.

En ce qui concerne un contact avec la peau : en cas de contact prolongé, laver abondamment à l'eau propre la partie du corps concernée. Enlever rapidement les vêtements qui ont été imprégnés de béton frais et les laver.

Si malgré toutes ces précautions, une irritation ou des douleurs persistent, consulter un médecin sans tarder.

Des brochures, réalisées par le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, et traitant du sujet sont à votre disposition dans les centrales du Réseau Béton Vicat. Ces conseils de prévention et de premier secours sont donnés à titre indicatif. Ils ne sauraient engager la responsabilité de Béton VICAT.

